


MERMET & ASSOCIÉS

SCP d'Avocats Inter Barreaux
2 rue Alfred Bastin - C.S. 30052 - 74102 ANNEMASSE CEDEX
Tél : 04.50.37.27.34 – Fax : 04.50.37.79.36

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
EN UN LOT**

**D'UN APPARTEMENT T2
sis à ANNEMASSE (Haute-Savoie)
23 rue des Glières – 3ème étage**

MISE A PRIX : 17.000 Euros

ADJUDICATION fixée au VENDREDI 17 AVRIL 2020 à 15 heures,
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-
LES-BAINS, au Palais de Justice de ladite ville, 10 rue de l'Hôtel Dieu.

DESIGNATION DES BIENS :

SUR LA COMMUNE d'ANNEMASSE (Haute-Savoie), dans un immeuble collectif dénommé "LES BALCONS DU SALEVE" sis 19 à 27 rue des Glières, figurant au cadastre à la section B numéro 3191, à savoir :

- Le lot n° 49 : Dans le bâtiment A3 ayant son entrée 23 rue des Glières, au 3ème étage deuxième porte, **un appartement T2**, comprenant : hall avec placard, cuisine, chambre avec placard, salle de bains, WC, séjour avec balcon
Et les 815/100 790èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

- Le lot n° 128 : Dans l'ensemble PARKINGS SOUS-SOL, **un emplacement de stationnement** portant le numéro 28

Et les 69/100 790èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

La surface Loi Carrez de l'appartement est de 49,48 m².

L'appartement mis en vente est occupé par Monsieur Omar Alonso CAUJA MOLINA et Madame Elisabeth BENAVIDES GUAMAN MARTHA, locataires, en vertu d'un contrat de location meublé en date du 16 juillet 2016, moyennant un loyer mensuel de 650 € et 180 € de charges.

Les documents sont disponibles sur notre site www.mermet-associes.com.

Lesdits biens sont saisis à la demande du syndicat des copropriétaires de l'immeuble **LES BALCONS DU SALEVE**, représenté par son syndic **FONCIA LEMANIQUE**, 13 rue de la Minoterie, LE QUARTZ à ANNECY LE VIEUX (74940), ayant la SCP MERMET & ASSOCIES pour avocat constitué..

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Cabinet de l'avocat poursuivant ou au Greffe du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS, où il a été déposé le 30 juillet 2019 sous le n° 19/00086.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de THONON-LES-BAINS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son avocat la somme de 3.000 Euros en un chèque libellé à l'ordre du Compte Séquestre du Barreau de THONON LES BAINS.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (Tél : 04.50.49.20.80), le **LUNDI 6 AVRIL 2020 de 11H00 à 12H00.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la SCP MERMET & ASSOCIES, Avocats, 2 rue Alfred Bastin 74100 ANNEMASSE - Tél : 04.50.84.42.43 - meister@avocat-leman.com (9h/12h-13h30/15h00 sauf mercredi), documents disponibles sur le site www.mermet-associes.com.

ECO 74 1473 28/02/20